Rapport de la mairesse

Faits saillants du rapport financier 2024

7 juillet 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes,* je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Le rapport financier a été audité par Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. et celle-ci est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception d'une réserve émise en lien avec l'application des directives du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

RÉSULTATS DU RAPPORT FINANCIER

	Résultats 2024
Revenus	13 495 850 $
Dépenses et conciliation fiscales	12 603 923 $
Excédent des revenus sur les charges	**891 927 $**

L'exercice financier 2024 se termine avec un excédent de 891 927 $ provenant principalement de revenus supplémentaires découlant de situations particulières pour un montant de plus de 500 000 $. Ces revenus additionnels proviennent majoritairement des droits de mutation perçus et des revenus d'intérêt de placement. Certains projets se sont avérés moins coûteux que prévus et d'autres sont reportés à une date ultérieure. Des sommes pour l'étanchéité des réservoirs à l'usine, le pavage ainsi que pour la réfection de la piste cyclable avaient été budgétés mais non pas été utilisées. Ces sommes non dépensées représentent 300 000 $ et seront provisionnées pour une utilisation future. De plus, un montant de 200 000 $ sera mis en surplus affecté pour d'éventuels honoraires juridiques ainsi qu'un montant de 100 000 $ pour les festivités du 150e prévues en 2026.

Rapport de la mairesse

Faits saillants du rapport financier 2024

L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2024 s'élève à 2 416 664 $.
Le tableau ci-dessous indique l'ensemble des excédents accumulés de la Ville pour 2024 et 2023 :

	2024	**2023**
Excédent accumulé non affecté	2 416 664 $	2 195 673 $
Excédent accumulé affecté	1 248 895 $	1 368 827 $
Fonds de roulement	695 661 $	709 148 $
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	230 440 $	1 932 609 $
Fonds réservé	37 500 $	24 500 $

Comme plusieurs villes, la Ville de Windsor doit également faire face à des défis importants notamment liés à la forte hausse du coût de réfection des infrastructures et à la diminution des programmes de subventions offert par les différents paliers gouvernementaux. La Ville de Windsor est en bonne santé financière, malgré une situation économique incertaine, grâce à une gestion rigoureuse et responsable des fonds publics. Nous sommes en mesure d'offrir des services diversifiés et de qualité et de prévoir les dépenses à venir au cours des prochaines années, sans hypothéquer l'avenir budgétaire de la Ville.

INVESTISSEMENTS ET DETTE

Au cours de l'exercice financier 2024, l'administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 1 172 424 $. Les principales réalisations sont : le maintien et l'amélioration du réseau routier, amélioration de certaines installations dans les parcs ainsi que l'acquisition d'une camionnette et d'un camion dix roues.

Au 31 décembre 2024, la dette totale de la Ville est de 19 490 100 $ répartit de la façon suivante :

À la charge de :	**2024**	**%**	**2023**	**%**
Ensemble de la ville	**8 705 795 $**	**44,7**	**8 567 106 $**	**39,7**
Sectorielle	1 704 301 $	8,7	1 817 279 $	8,4
Gouvernement du Québec	9 052 974 $	46,5	9 508 120 $	44,0
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	27 030 $	0,1	1 711 095 $	7,9
Total	**19 490 100 $**		**21 603 600 $**	

Rapport de la mairesse

Faits saillants du rapport financier 2024

Malgré une légère augmentation de la dette à long terme à la charge de l'ensemble des contribuables, laquelle est passée de 8,5 M$ à 8,7 M$ entre 2023 et 2024, la richesse foncière uniformisée a considérablement augmenté.

Le ratio d'endettement total net à long terme par 100 $ de RFU est ainsi passé de 1,87 $ en 2023 à 1,52 $ en 2024.

En terminant, je rappelle que le rapport financier est disponible sur le site internet de la Ville de Windsor.

Sylvie Bureau, mairesse de la Ville de Windsor